

En 2017, la France accueillera 600.000 Algériens... sans parler des Tunisiens et des Marocains



Il est intéressant de consulter certains rapports officiels, non diffusés en France par la presse subventionnée.

Par exemple celui rédigé par M. Driencourt, ambassadeur de France en Algérie.

Il signale que l'ambassade à Alger est submergée par les nouvelles demandes de visas de ressortissants algériens souhaitant se rendre en France : plus de 130.000 de ces demandes de rendez-vous sont actuellement bloquées jusqu'au 31

janvier 2018.

Des mesures d'urgence ont dû être prises et les délais pour ces rendez-vous atteignent plus de quinze jours.

L'ambassadeur en personne souligne que ce « système sera pérennisé » et que des créneaux supplémentaires seront ouverts pour permettre à de nouveaux demandeurs de visas, environ 30.000, d'obtenir des rendez-vous avant fin 2017.

L'ambassadeur précise qu'en 2016, 410.522 visas avaient été délivrés alors que pour 2017, à fin août, les 417.000 demandes sont déjà dépassées.

Il estime que si cette tendance se poursuit (et il n'y a aucune raison pour qu'elle diminue) ce sera un total de 626.000 visas accordés à la fin de 2017.

À ce total il est nécessaire d'ajouter les « visas de circulation » qui permettent aux bénéficiaires d'effectuer plusieurs séjours en France sans se présenter au consulat : 92.000 délivrés en 2016.

Les statistiques de l'ambassade prouvent qu'entre 2012 et 2016 le nombre de demandes de visas a doublé, ainsi que le nombre de visas accordés, soulignant que le pourcentage d'acceptations de ces demandes de visas se stabilise entre 75 et 78%, en fonction des années.

Concernant les visas accordés aux étudiants algériens, désirant poursuivre leurs études en France, l'ambassadeur a souligné qu'ils étaient « en augmentation constante ». Le consulat en reçoit environ 80 chaque jour.

En 2016, 7431 visas long séjour pour études avaient été délivrés, soit une augmentation de 31% par rapport à 2015 et de 113% de plus qu'en 2014.

Plus de 23.000 étudiants algériens poursuivent actuellement leurs études en France.

Ces chiffres « officiels » signifient que l'invasion légale de notre pays est en progression constante, elle a doublé en quatre années et cela sans tenir compte des détenteurs de visas de courts séjours, non tenus de se présenter au consulat, et qui restent en situation clandestine.

En tenant compte du nombre de visas accordés, soit 80%, la France a accueilli en 2016 et accueillera en 2017 plus de 600.000 Algériens et cela en toute légalité.

Si ce n'était que 600.000 ! Encore faut-il ajouter les dizaines de milliers de visas accordés aux autres pays du Maghreb (Tunisie et Maroc) et d'Afrique (francophone ou non), également les dizaines de milliers de « migrants » clandestins, plus les demandeurs d'asile des pays en guerre.

Mais ces chiffres-là, aucun organisme officiel ne les présentera, ni aucun média ne les diffusera, tant il est vrai qu'ils feraient peur à ceux qui ferment les yeux, et font peur à ceux qui les ouvrent !

Manuel Gomez